



Vos réf.:

Nos réf.: CE/jmr/cb/06-331/w

Votre corresp.: Jean-Marc ROMBEAUX  
081 24 06 54  
jean-marc.rombeaux@uvcw.be

Annexe(s): 3

**Aux Centres publics d'action sociale  
de Wallonie**

**Aux Intercommunales  
gérant une MR/MRS**

**Aux Directeurs de maisons de repos**

Namur, le 21 juin 2006

Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Secrétaire,  
Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur,

***Concerne: Reconversion de lits MR en lits MRS - Privatisation du secteur MRS***

Sur base du protocole 3 relatif à la politique à mener à l'endroit des personnes âgées, la Région wallonne a entamé une opération de reconversion de lits MR en lits MRS.

Il y a avait cette année 780 lits à reconvertir. Seuls 11 % (1,4 %) ont été attribués au secteur public. 85 % sont attribués au secteur commercial.

Notre Fédération s'indigne de cette privatisation du secteur des MRS. Dans la mesure où la Région wallonne n'a pas donné suite à notre légitime demande de rééquilibrage, notre Comité directeur a décidé d'entamer une série d'actions d'information et de sensibilisation sur cette politique de privatisation.

Vous trouverez ci-joints:

- notre interpellation de Région wallonne le 29 mai dernier;
- la réponse reçue le 8 juin;
- la lettre de réaction de notre Fédération du 20 juin 2006.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce dossier.

Nous mettons les documents également en ligne sur notre site à l'adresse:

<http://www.uvcw.be/espaces/cpas/>

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Secrétaire, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Cl. EMONTS,  
Président